



COMMUNE
DE
DRINCHAM

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE

DU

25 JUIN 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Luc Waymel, maire.

Un délégué à la protection des données doit être désigné dans le cadre du Règlement Général de Protection des données. Le Conseil souhaite la mutualisation du délégué sur plusieurs communes. Il sollicite la CCHF pour la désignation de ce délégué qui pourrait intervenir sur les 40 communes. Localement, Maryline Regnard sera l'interlocutrice du référent.

La Commune adhèrera au dispositif de médiation préalable obligatoire mis en place par le CDG59. Le service est gratuit. Il concerne tous les aspects de carrière des agents. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre le CDG59 et la commune.

Concernant le budget 2018, le conseil autorise la modification d'une écriture par suite d'une erreur matérielle. Cela ne modifie pas le budget en lui-même.

En matière de voirie, la CCHF prépare le programme 2019. La commune sollicitera l'intercommunalité pour la voirie dite « Meersche Straete » qui présente des signes d'usure et de dégradation.

La convention de mise à disposition de l'agent polyvalent pour le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme est reconduite, dans le cadre de la compétence « entretien des espaces verts ».

Un point d'étape est présenté sur l'état d'avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. (PLUI). La CCHF procédera à des sondages pédologiques sur trois parcelles pour évaluer si elles ont ou non les caractéristiques des zones humides.

Un vol de matériel a eu lieu à l'école. Le Conseil réfléchit à des solutions de mise en sécurité du bâtiment et du matériel qu'il abrite.

Monsieur rappelle que la remise des prix aura lieu ce samedi 30 juin à 16 heures. La Route des Fours à pain se déroulera les 7 et 8 juillet 2018.